



HAL
open science

Géographie électorale et disparités socio-territoriales : les enseignements des élections pour l'assemblée constituante en Tunisie

Alia Gana, Gilles van Hamme, M. Ben Rebah

► **To cite this version:**

Alia Gana, Gilles van Hamme, M. Ben Rebah. Géographie électorale et disparités socio-territoriales : les enseignements des élections pour l'assemblée constituante en Tunisie. *L'Espace Politique*, 2012, 18 (3). halshs-01165116

HAL Id: halshs-01165116

<https://shs.hal.science/halshs-01165116>

Submitted on 23 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Espace Politique

Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique

18 | 2012-3 :

Varia

Révolutions arabes

Géographie électorale et disparités socio-territoriales : les enseignements des élections pour l'assemblée constituante en Tunisie

Electoral geography and socio-territorial disparities: the teachings of the elections of the constituent assembly in Tunisia

ALIA GANA, GILLES VAN HAMME ET MAHER BEN REBAH

Résumés

Français English

Les résultats du scrutin du 23 octobre 2011 pour l'élection de l'assemblée nationale constituante (ANC) tunisienne, qui consacrent le parti islamiste d'*Ennahdha* très largement comme la première force politique du pays (autour de 40% des sièges et des voix exprimées) sont diversement interprétés par les analystes. Ces interprétations n'accordent qu'une attention limitée à la dimension territoriale du vote. En postulant que le vote tunisien du 23 octobre 2011 ne peut être compris qu'en combinant une lecture sociologique et territoriale, nous analysons essentiellement les fondements socio-économiques du vote. Après une présentation sommaire du système partisan tunisien, nous proposons une analyse descriptive de la géographie des élections. Finalement, les résultats électoraux sont croisés avec les données socio-économiques à l'échelle des délégations. Ces analyses mettent en évidence la forte dimension territoriale du vote tunisien, irréductible aux caractéristiques socioéconomiques des territoires, et invitent à une exploration plus fine des processus sociaux qui influencent les comportements électoraux, en particulier à l'échelle locale.

The results of the 23th of October 2011 National Constituent Assembly (NCA) election in Tunisia, which made of the Islamist party Ennahdha by far the first political of the country (around 40% of the votes and seats), are variously interpreted by analysts. These interpretations give limited attention to the territorial dimension of the vote. Based on the assumption that the Tunisian vote of October 23, 2011 can only be understood by combining a sociological and territorial approach, we analyze the main socio-economic foundations of this vote. After a brief presentation of the Tunisian party system, we propose a descriptive analysis of the geography of elections. Finally, the election results are compared with the socio-economic data of the territories, at the scale of the delegations. These analyzes highlight the strong territorial dimension of the Tunisian vote, however irreducible to the socioeconomic characteristics of the territories. They call for a more detailed exploration of the social processes that influence voting behavior, particularly at local level.

Entrées d'index

Mots-clés : élection, démocratie, Tunisie, Assemblée Nationale Constituante, système partisan, disparités socio-économiques

Keywords : election, democracy, Tunisia, National Constitutive Assembly, party system, socioeconomic disparities

Texte intégral

Introduction

- 1 Les révolutions dans le monde arabe ont mis à jour des aspirations profondes à la démocratie et à la justice sociale, longtemps contenues par des régimes autoritaires. Dans plusieurs pays se sont dès lors engagés des processus de transition démocratique à l'avenir incertain. Dans ce processus, la Tunisie fait figure de pionnière. Les élections récentes constituent une étape essentielle dans cette transition démocratique et leurs résultats interpellent les acteurs politiques et la recherche en sciences sociales, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Les résultats électoraux interrogent sur l'importance des inégalités sociales et territoriales comme clé de compréhension des comportements électoraux. En effet, l'aggravation des phénomènes d'exclusion sociale et les disparités territoriales croissantes qui ont accompagné les processus de développement en Tunisie depuis les deux dernières décennies (Belhédi, 1992, 2005, Dlala 1999) figurent parmi les causes profondes de l'explosion sociale et populaire qui a conduit à la révolution du 14 janvier. Tout au long de la période transitoire qui a mené aux élections du 23 octobre, la question sociale, en particulier l'emploi, et celle du développement régional ont fortement pesé sur les termes du débat politique en Tunisie. La question régionale a continué de susciter d'importantes mobilisations (Kasbah 2 en particulier)¹ et de faire l'objet de surenchères politiques, notamment lors de la mise en place de la « Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution », dont la composition a été corrigée en vue d'une meilleure représentation des régions défavorisées, foyers de la révolte populaire. De même, c'est une logique de discrimination positive qui a présidé à la détermination du nombre de sièges affectés à chaque circonscription électorale², ce qui a permis à plusieurs circonscriptions du Sud et du Centre ouest du pays, bien que moins peuplées, d'avoir un nombre de sièges équivalents à des circonscriptions plus peuplées (régions littorales du Nord et du Centre).
- 2 Les résultats du scrutin du 23 octobre pour l'assemblée nationale constituante (ANC)

qui donnent globalement une large avance au parti islamiste d'*Ennahdha* (autour de 40% des sièges et 37% des voix exprimées) sont diversement interprétés par les analystes : vote sanction contre les élites politiques et volonté de rupture définitive avec l'ancien régime, vote identitaire, vote populaire, vote conservateur. Ces interprétations n'accordent qu'une attention limitée à la dimension territoriale du vote. Nous formulons l'hypothèse que le vote tunisien du 23 octobre 2011 ne peut être compris qu'en combinant une lecture sociologique et territoriale. D'une part, la géographie des résultats électoraux exprime les inégalités de développement et la différence des structures socio-économiques. D'autre part, cette territorialité du vote tunisien ne peut pas être réduite à ces inégalités socio-économiques et recouvre d'autres dimensions importantes, sociohistoriques, culturelles et politiques, en particulier. Ces deux aspects structurent notre réflexion sur l'analyse des résultats des élections à l'assemblée constituante à travers ces deux questions essentielles :

- la géographie du vote en Tunisie a-t-elle des fondements socio-économiques ?
- Y a-t-il une dimension territoriale du vote irréductible aux divisions socio-économiques du territoire ? Quelles hypothèses peut-on formuler sur cette dimension territoriale du vote ?

3 La première de ces deux questions est au cœur des analyses de cet article alors que la seconde sera ébauchée à travers la mise en place d'hypothèses structurant un programme de recherche qui intègre les dimensions sociales et communautaires du vote au niveau local.

4 Dans la suite de cet article, nous présenterons d'abord une ébauche du système partisan tunisien en devenir afin de donner quelques repères politiques au lecteur (section 1). Dans la seconde section, nous proposons une analyse descriptive de la géographie des élections d'octobre 2011. Dans la troisième section, les résultats électoraux sont croisés avec les données socio-économiques à l'échelle des délégations. En conclusion, nous reprenons les principaux éléments de l'analyse et nous posons plus explicitement la question de la dimension territoriale du vote tunisien.

L'ébauche d'un système partisan

5 La dynamique de l'espace politique dans la Tunisie de l'après 14 janvier 2011, caractérisé par l'explosion du nombre des partis (plus de 100), trouve en partie son explication dans l'hégémonie du monopartisme qui a régné durant plus d'un demi-siècle et qui a conduit à une quasi-fusion entre le parti et l'État (Braun, 2006). Apparu à la fin de l'ère bourguibienne, le multipartisme a continué durant la présidence Ben Ali de ne représenter qu'une façade du régime. Ce n'est qu'en 1994 que l'opposition fait son entrée à Assemblée Nationale, grâce aux 19 sièges sur 143 que le pouvoir leur a réservé (López García, 2008), ces sièges étant répartis au prorata des scores réalisés. Sans essayer de tracer la généalogie des partis politiques, nous rappelons que seulement quatre partis d'opposition, présents dans la scène politique actuelle, existent légalement depuis l'époque de Ben Ali : Ettajdid³, le PDP⁴, FDLT⁵ et le PSL⁶. En revanche, le CPR⁷, Ennahdha et le POCT⁸ étaient interdits. Tous les autres partis ont été créés après le 14 Janvier 2011.

6 De cette explosion démocratique résulte un paysage politique très confus : il regroupe des dizaines de partis, parfois présents uniquement à l'échelle locale, sans que l'on puisse aisément discerner les oppositions idéologiques sur des questions aussi essentielles que le rôle de l'Etat dans l'économie ou encore la question territoriale telle

qu'évoquée en introduction. Dans un tel fouillis en devenir, il nous semble utile de nous référer au modèle classique des clivages développés par Lipset et Rokkan (1967).

- 7 En effet, l'analyse des systèmes partisans est depuis plusieurs décennies presque canoniquement structurée sur le modèle des clivages de Lipset et Rokkan. Pour rappel, ce modèle analyse les systèmes partisans d'Europe occidentale à travers les combinaisons complexes de 4 clivages essentiels qui ont structuré l'histoire sociale et politique des pays européens depuis le XVIIe siècle : le clivage religieux vs. laïc lié au conflit entre l'Etat et l'Eglise; le clivage centre vs. périphérie lié aux constructions nationales ; le clivage urbain vs. rural (ou primaire/secondaire) ; le clivage capital/travail, issu de la révolution industrielle. Les systèmes partisans se sont construits entre la fin du XIXe siècle et les années 1920 et se sont plus ou moins figés à partir de cette date jusqu'aux années 1980. Le clivage gauche/droite si puissant en Europe occidentale recouvre largement le clivage de classe mais ne peut être réduit à celui-ci tant les formes et les contenus qu'il a pris ont pu varier dans le temps et dans l'espace (Seiler, 2010).
- 8 La pertinence de ce modèle a été questionnée comme clé de compréhension des évolutions à partir des années 1970 et des systèmes partisans ayant émergé dans les pays en voie de développement (Franklin *et al.*, 1992). Toutefois, ce modèle reste un instrument utile dans la mesure où il permet de rendre en compte de la diversité des systèmes partisans et en particulier de la combinaison variable des clivages qui caractérise ces systèmes d'un pays à l'autre. Dans la lecture que nous proposons du système partisan tunisien émergent, nous nous référons partiellement à la théorie des clivages, tout en soulignant ses limites.
- 9 Plus que le conflit laïc vs. religieux, qui ne recouvre pas dans le monde arabo-musulman le sens qui lui est donné dans le cadre européen (Ghorbal, 2012), c'est le clivage modernisme vs conservatisme qui parcourt l'histoire politique de la Tunisie, et ce depuis le mouvement de libération nationale. Ce clivage « modernes » vs « conservateurs » est celui qui a opposé historiquement « le Vieux destour », premier parti nationaliste, au « Néo-destour », parti qui a conduit la Tunisie à l'Indépendance, sous le leadership de Bourguiba⁹. Mais ce clivage ne correspond pas uniquement à des lignes de partage entre partis, il peut opposer aussi des courants à l'intérieur des partis, comme cela a été le cas dans le conflit qui a déchiré « bourguibistes » et « yousséfistes » au sein du Néo-destour. Dans ce conflit « modernistes » vs « conservateurs », le rôle que doit jouer la religion dans le politique, ainsi que comme norme sociale, a eu tendance à occuper une place grandissante. La montée en puissance du parti religieux Ennahdha dans le paysage politique tunisien, mais aussi le phénomène d'islamisation culturelle (Ghorbal, 2012), perceptible déjà sous l'ère Ben Ali, ont contribué à donner une place centrale à cette question, qui a suscité d'intenses débats avant et après les élections pour l'assemblée nationale constituante.
- 10 Une des conséquences majeures de la focalisation récente du débat politique sur la question des rapports entre islam et État est d'avoir brouillé les lignes de partage sur les questions économique et sociale¹⁰ et d'avoir contribué à occulter le clivage, pourtant bien réel, entre partisans du libéralisme économique (incarnés à la fois par le parti islamiste et de nombreuses formations, y compris issues du courant destourien) et ceux se réclamant de la tradition social-démocrate (Ettakatol, PDP, PDM¹¹, etc.) et socialiste (POCT¹², UPD¹³, PSG¹⁴). Comme le révèle la lecture des programmes des principaux partis, mais aussi des enquêtes menées à la veille des élections (Matri, 2011), ce clivage s'exprime dans de nombreux domaines : le rôle de l'état dans la régulation des activités économiques, la fiscalité, les privatisations, le rôle des investissements étrangers, la dette, l'ancrage à l'économie mondiale. Ces questions représentent une ligne de partage, au sein même de l'actuelle Troïka¹⁵, mais peuvent aussi rapprocher des partis comme le

CPR au pouvoir et d'autres partis de gauche actuellement dans l'opposition, du mouvement Ettajdid (ancien parti communiste) aux partis d'extrême gauche comme le POCT, le PSG ou le UPD. Si les partis (POCT, PSG, UDP) qui affirment leur vocation « ouvrière » restent faiblement implantés en milieu populaire, n'oublions pas le rôle que joue le syndicat Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT) dans l'encadrement social et politique des salariés et sa capacité à peser sur l'équilibre des forces entre « progressistes » et « libéraux/conservateurs » sur la question sociale.

11 La question des inégalités régionales, une des causes profondes de la révolution tunisienne (Gana, 2011a, 2011b), ne semble pas à priori représenter une ligne de partage susceptible de structurer un clivage de type centre/périphérie, puisque l'ensemble des partis s'accorde sur la nécessité de remédier à ces déséquilibres. L'on observe néanmoins des positionnements plus marqués sur ces questions dans les programmes de certains partis, comme le CPR qui propose une discrimination positive en faveur des régions délaissées, ou le PDP qui souligne la nécessité d'une « politique accélérée de développement dans des régions abandonnées par l'Etat », ou encore le POCT qui dénonce les discriminations régionales criantes en matière d'investissements (International Crisis Group, 2011).

12 De même qu'en Europe le système de clivages proposé par Lipset et Rokkan n'a pas empêché l'émergence de nouveaux clivages, par exemple autour des questions écologiques ou plus encore de l'« ouverture au monde » (Inglehart, 1993; Ignazi, 1999), peut-on identifier des clivages émergents au sein du système partisan tunisien ? D'une part, la rupture avec l'ancien régime a façonné le débat politique en Tunisie. Et si à première vue, le thème de la rupture rassemble les partis, il peut aussi donner lieu à des interprétations diverses. Ainsi, il a sans aucun doute structuré la demande électorale, dans la mesure où les partis considérés comme les principales victimes de l'ancien régime sont dans une partie de l'électorat considérées comme une garantie de rupture définitive avec l'ancien système, au premier rang desquels *Ennahdha* qui avait subi une répression dure et continue au cours des deux décennies précédentes la révolution du 14 janvier. D'autre part, les questions de « l'identité », de la religion ou du modèle de société peuvent constituer un clivage entre les courants attachés aux valeurs de la modernité et à l'ouverture culturelle de la Tunisie et ceux prônant un « retour » aux valeurs traditionnelles et religieuses. C'est ce que révèle le débat sur l'identité culturelle de la Tunisie qui fait apparaître un clivage croissant entre partisans de la vocation méditerranéenne, maghrébine et africaine de la Tunisie et ceux qui réaffirment, dans une logique de rupture avec l'ère post-coloniale, l'appartenance première, voire exclusive, de la Tunisie au monde arabe et musulman (*Ennahdha*, CPR, certains courants nationalistes-arabes) et prônent un ancrage renforcé à la nouvelle zone d'influence des pays du golfe. La cristallisation d'un courant (représenté surtout par *Ennahdha*) autour de la volonté de liens plus forts avec les économies du golfe semble d'ailleurs revêtir un caractère plutôt symbolique. Le poids des pays du Golfe reste en effet très marginal dans une économie profondément orientée vers l'Europe et il semble peu réaliste d'imaginer une réorientation géographique profonde de l'économie tunisienne vers des acteurs économiques dont le poids reste très modéré par rapport à celui de l'Europe. Dans ce débat, la question de la langue (arabe classique/arabe tunisien, arabe/ français/langues étrangères) est aussi mise en avant, voire instrumentalisée pour affirmer l'opposition entre défenseurs de l'identité arabo-musulmane de la Tunisie et « modernistes », assimilés à « l'élite francophone ». Le titre d'un ouvrage récent de Samy Ghorbal (2012), rend bien compte de ce clivage entre « les orphelins de Bourguiba » et « les héritiers du prophète ». Ce clivage pourrait d'ailleurs correspondre à une fracture entre « élites » et classes populaires qui s'exprimerait moins à travers les questions socio-économiques qu'à travers des thèmes symboliques.

- 13 Dans ce schéma général, le parti *Al Aridha* est difficile à positionner dans l'espace politique issu des élections à l'ANC. Cette liste électorale créée de toutes pièces par un milliardaire tunisien originaire de Sidi-Bouزيد, établi à Londres et possédant la chaîne de télévision par satellite *Al Mustaquilla* a suscité la surprise en obtenant 6,9% des voix et 12% des sièges (26), ce qui le classe au troisième rang des partis aux élections d'octobre 2011. Ce parti a essentiellement fait campagne sur les questions économiques et sociales en délivrant une série de promesses sur la gratuité des transports, l'accès pour tous aux soins de santé etc. Malgré un positionnement plus proche d'*Ennahdha* que des « modernistes » sur les questions sociétales, sa campagne électorale n'a pas essentiellement porté sur ces thèmes, et l'accent mis sur les questions matérielles concrètes peut expliquer en partie son succès auprès de l'électorat populaire et peu instruit.
- 14 Pour résumer, un clivage semble avoir été prépondérant dans la structuration de l'offre électorale en Tunisie mais celui-ci recouvre sans doute plusieurs dimensions importantes, en particulier les questions du rapport à la religion, de l'identité et de la rupture avec l'ancien régime. Toutefois, l'absence de clivages clairs structurant l'offre électorale sur une base socio-économique ou territoriale de type centre vs. périphérie ne signifie pas leur impertinence dans l'explication des comportements électoraux, ou pour reprendre la métaphore du marché électoral, dans la structuration de la demande électorale. L'absence ou le manque de visibilité de partis clairement structurés autour d'intérêts de classes ou d'une périphérie oubliée par rapport au centre ne signifie pas que les classes sociales (ou les territoires périphériques par rapport aux métropoles côtières) votent de façon similaire. En effet, on montrera dans la suite de cet article à quel point la géographie du vote rend compte des divisions socio-économiques de l'espace tunisien et suggère de fortes différences de classes dans les comportements électoraux sans que cela s'exprime à travers un clivage gauche/droite de nature socio-économique du terme.

Tableau 1. Les scores et le nombre de sièges obtenus par les grands partis issus de l'élection à l'assemblée nationale constituante

Partis	Nombre de voix	% de voix	Nombre de sièges	% de sièges
Ennahdha	1498905	37	89	40
CPR	352825	8.7	29	13.4
Ettakattol	285530	7	20	9.2
Al Aridha	280382	6.9	26	12
PDP	160692	3.9	16	7.4
Al Moubadara	129215	3.2	5	2.3
PDM	113094	2.8	5	2.3

ISIE 2011¹⁶.

La géographie du vote

- 15 La création de l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections en vertu du décret-loi n°2011-27 a contribué largement à la réussite du déroulement du processus électoral et à la publication et la diffusion des résultats. Les résultats par bureaux de votes ont été rendus disponibles sur le site web de l'ISIE environ 1 mois après les élections¹⁷. Le travail effectué peut être considéré comme une première dans le domaine de la production des données statistiques et géographiques en Tunisie. Cependant, la

base de données mise en ligne a fait l'objet d'un minutieux travail de nettoyage et d'harmonisation afin de la rendre exploitable. La gestion décentralisée, par les bureaux régionaux (IRIE), est la source fondamentale de l'hétérogénéité des noms des listes électorales. Les noms sont écrits (en arabe) de diverses façons ce qui rend les requêtes sur ce critère très difficile d'autant plus que les listes électorales ne sont pas dotées non plus d'un identifiant national. Le nombre très important de listes (plus de 1600) a donné lieu à des confusions entre les noms qui se différencient parfois par quelques lettres.

- 16 Les élections avaient été d'abord saluées comme un formidable succès de la démocratie tunisienne naissante, où les files d'attente interminables devant les bureaux de votes auraient indiqué un engouement général et une participation massive. Sans remettre en cause le succès de ces élections dans un pays où aucune élection « libre » n'avait jamais eu lieu, il a tout de même fallu déchanter dans la mesure où la participation n'a pas dépassé la barre des 50% des électeurs inscrits. L'analyse de la participation n'est toutefois pas un exercice simple. Elle dévoile des différences et des incertitudes en fonction du référentiel utilisé : les inscrits volontaires, les inscrits automatiques, ou l'électorat potentiel¹⁸. Selon que l'on prenne l'un ou l'autre dénominateur, la participation au niveau national varie de 15% dans le cas de l'inscription automatique à 84% dans le cas de l'inscription volontaire.

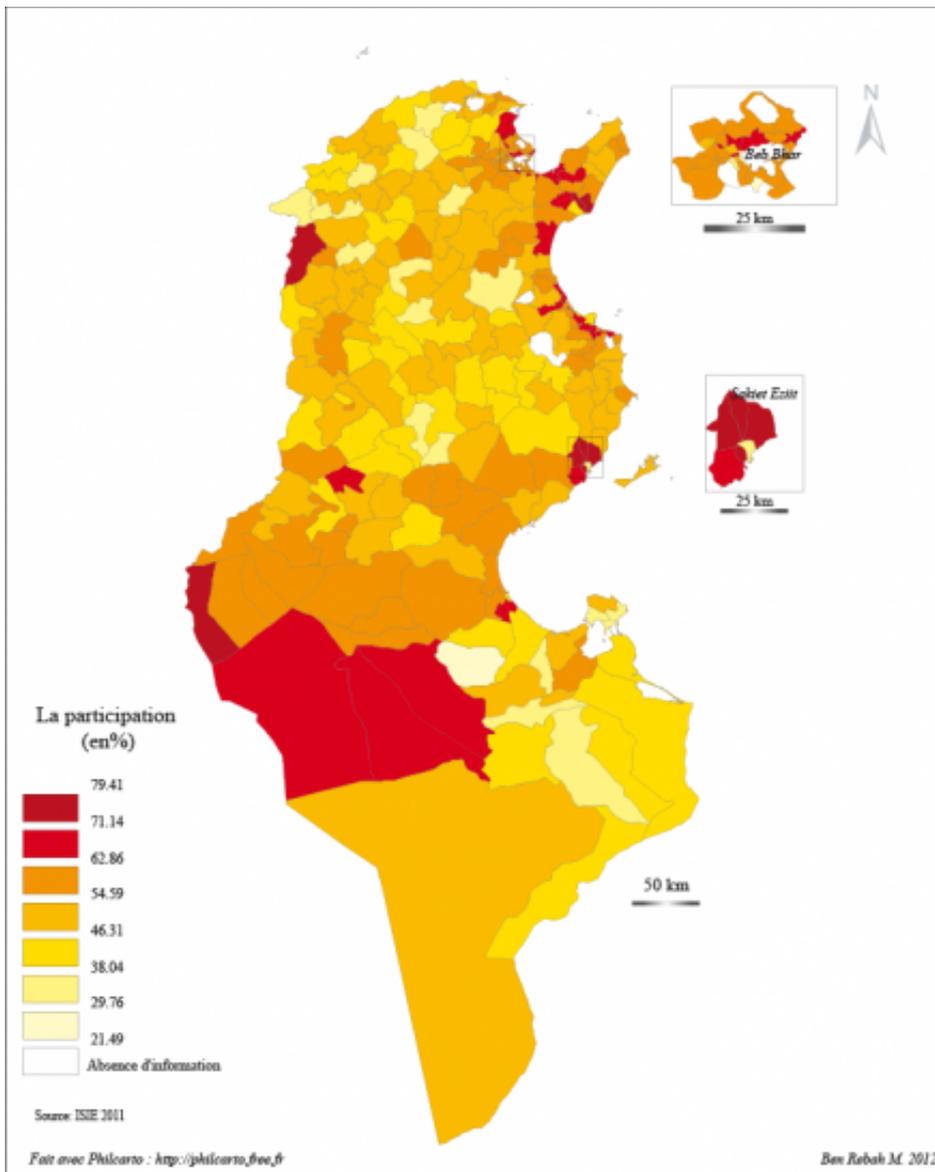
Tableau 2. La participation aux élections de la constituante en Tunisie

Modes d'inscription	Inscrits	Votants	Participation rapportée à la modalité d'inscription	Participation rapportée à l'électorat potentiel
Volontaire	4123562	3506902	85.05%	43.87%
Automatique	3870322	588737	15.21%	7.36%
Les électeurs potentiels	7993884	4095906	51.24%	51.24%

ISIE 2011

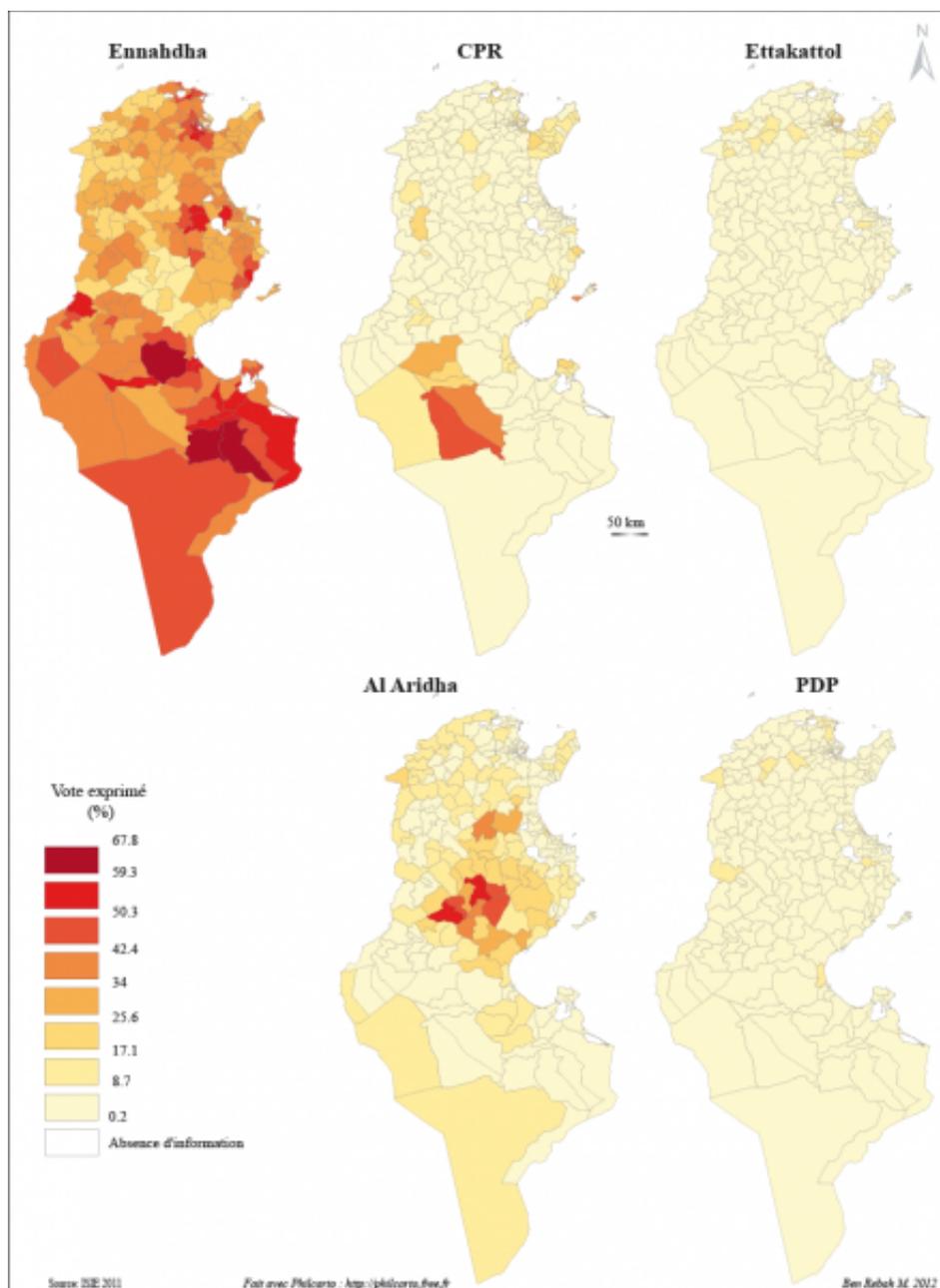
- 17 Plus grave, la carte indique des écarts considérables au niveau des délégations, la participation ayant varié entre 21,49% (à Beb Bhar dans la circonscription de Tunis 1) et 79,41% (à Sakiet Ezzit dans la circonscription de Sfax 1) (Figure 1). De façon plus générale, la participation électorale oppose largement les grandes villes côtières et le sud-ouest, où elle est élevée, aux délégations du centre, du nord-ouest côtier et de l'extrême-sud, où elle est nettement plus faible. On montrera dans la section 3 les déterminants socio-économiques de cette géographie mais on ne peut exclure l'importance des difficultés pratiques du vote dans bon nombre de zones rurales de l'intérieur. En effet la plupart de bureaux vote ayant été installés dans les chefs-lieux des communes, les habitants des zones rurales isolées n'ont pas toujours pu se déplacer le jour des élections.

Figure 1. Le taux de participation électorale aux élections de l'ANC d'octobre 2011 par délégation



18 La figure 2 montre les résultats des principaux partis aux élections de l'Assemblée. Elle fait apparaître le caractère éclatant de la victoire d'*Ennahdha*, premier parti dans presque toutes les délégations du pays, à l'exception de quelques délégations du centre-ouest du pays autour de Sidi-Bouzir où il a été supplanté par *Al-Aridha* dont le leader est originaire et du sud-ouest où il a été supplanté par le CPR dans les zones d'origine du leader historique du CPR (Marzouki).

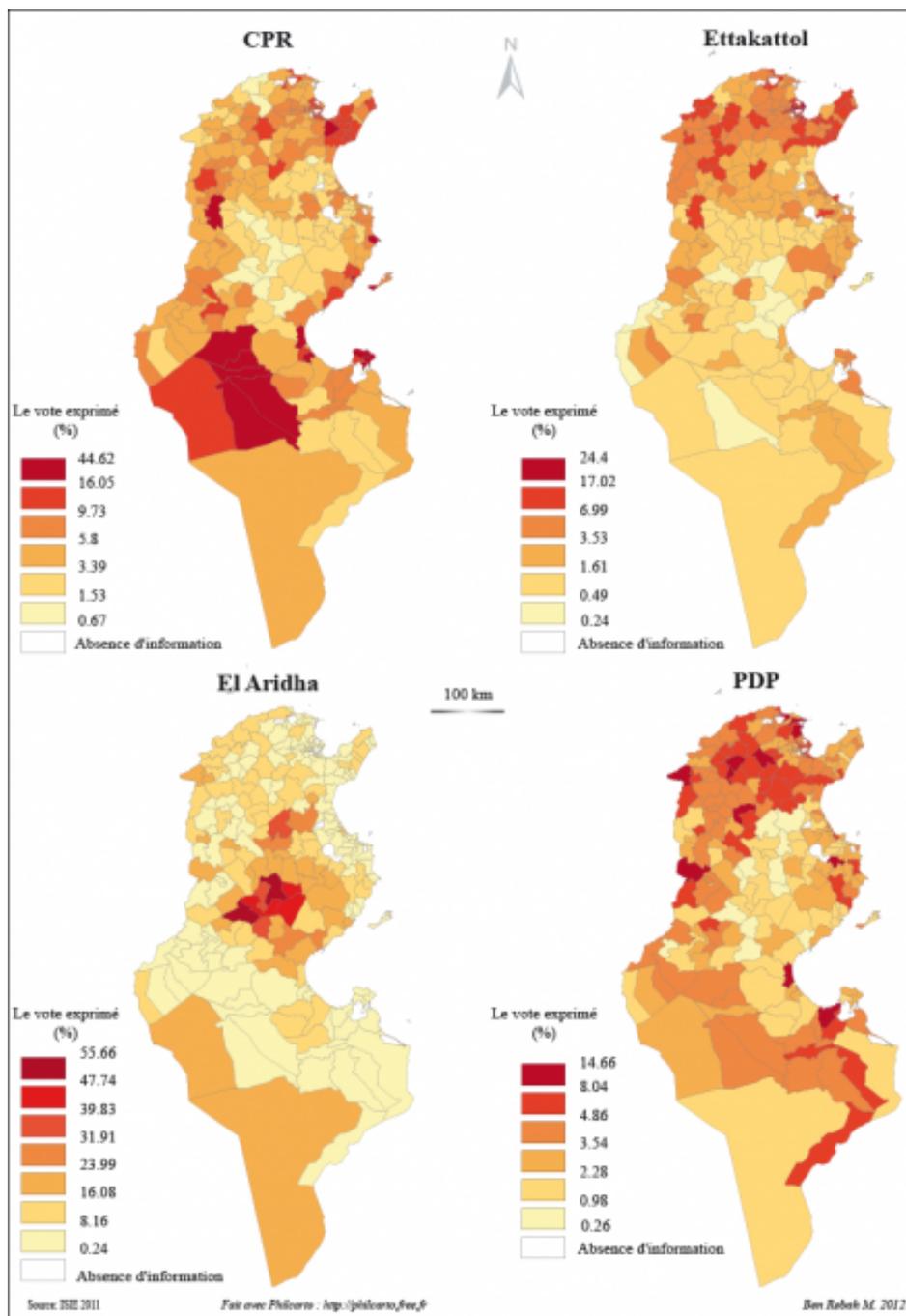
Figure 2 : La géographie du vote des 5 premiers partis aux élections de l'ANC, à l'échelle des délégations.



- 19 La carte 3, montre les géographies de vote de chacun des 4 partis qui se placent après Ennahdha dans l'Assemblée Nationale Constituante. Le vote CPR, qui représente la deuxième force politique en Tunisie, se caractérise par une présence sur l'ensemble du territoire. Ses meilleurs taux sont réalisés dans le Sud-Ouest (Douz Sud 44,6%), mais également dans les zones métropolitaines du Grand Tunis, Nabeul et Sfax où il récolte en moyenne plus de 13% des voix (Beb Bhar (Tunis) 13%, Sfax Medina 16%, Nabeul 14,3%). Par contre, il est quasi absent dans le Centre-Ouest du pays, notamment à Sidi Bouzid, avec un taux de vote moyen inférieur à 2% (Ouled Haffouz 0,67%, Sidi Bouzid 0,8%). Le Centre Ouest est fief du nouveau parti d'Al Aridha qui détient jusqu'à 56% des voix dans la délégation de Sidi Ali Ben Aoun. Le vote d'Al Aridha, contrairement au vote du CPR, est localisé dans l'intérieur du pays, essentiellement le Centre-ouest. Il est néanmoins présent dans les quartiers périphériques « populaires » des grandes villes comme Sfax et leurs arrières pays (Agareb 22%, Thyna 19%).
- 20 Les votes des partis Ettakattol et le PDP présentent une géographie générale assez semblable caractérisée par une concentration dans le Nord du pays. Cependant, le vote Ettakattol est essentiellement métropolitain. Il réalise ses meilleurs scores dans le Grand Tunis (El Marsa 24%, Ariana El Madina 22%, Ez Zahra 21%). Quant au vote du

PDP, il est présent dans la deuxième couronne urbaine de la métropole tunisoise (Ghar El Meleh 13%, Menzel Jmil, 9%, Mezez Elbeb, 8%, Zaghouan 7%), ainsi que le Nord-Ouest du pays.

Figure 3 : La géographie du vote des 4 partis succédant à Ennahdha aux élections de l'ANC, à l'échelle des délégations



21 Afin d'identifier la structuration géographique du vote, nous avons réalisé une analyse en composantes principales sur les résultats électoraux par parti au niveau des délégations sur l'ensemble de la Tunisie. Cette analyse fait d'abord apparaître la complexité de la structuration géographique du vote. Alors que l'analyse porte sur 27 partis (ou listes indépendantes) ayant obtenu au moins un siège à l'assemblée, plus de 12 composantes présentent une valeur propre supérieure à 1 et il faut prendre en compte 8 composantes pour rendre compte de 50% de la variance du vote (voir le tableau en annexe). Certes les deux premières composantes se dégagent mais ne représentent respectivement que 12% et 9% de la variance totale. Ceci étant, les deux

premières composantes font apparaître un trait extrêmement fort de la géographie électorale qui émerge des premières élections à l'assemblée nationale constituante tunisienne (Graphique 1 ; Figure 4). La première composante oppose les grands partis au cœur du jeu politique à *Al Aridha* et d'autres listes plus marginales. De façon spectaculaire, la géographie de cette composante est une géographie opposant le centre – les grandes villes côtières – aux périphéries, en particulier le centre-ouest ; seul le sud intérieur ne rentre pas aisément dans ce schéma. Cela signifie que les partis au cœur du jeu politique – qu'ils soient islamistes ou « modernistes » – ont été plébiscités avant tout dans les grandes villes côtières, alors que les autres partis – et en particulier *Al Aridha* – obtenaient leurs meilleurs scores dans les zones intérieures et plutôt rurales du pays.

22 **Graphique 1. L'espace des deux premières composantes de l'ACP sur les résultats des élections d'octobre 2011 pour l'assemblée nationale constituante, à l'échelle des délégations.**

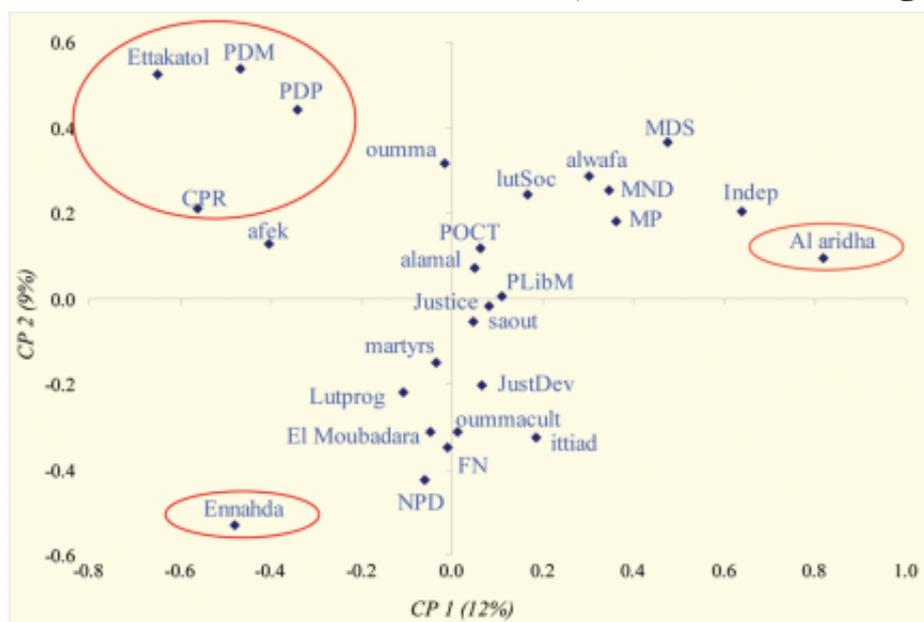
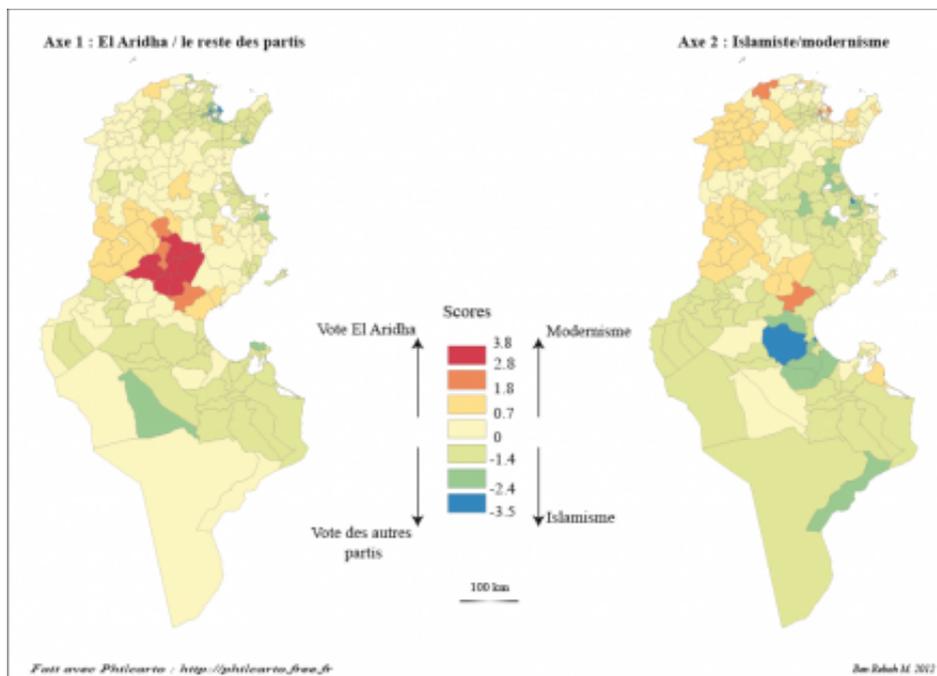


Figure 4. Les structures sous-jacentes du vote par délégations



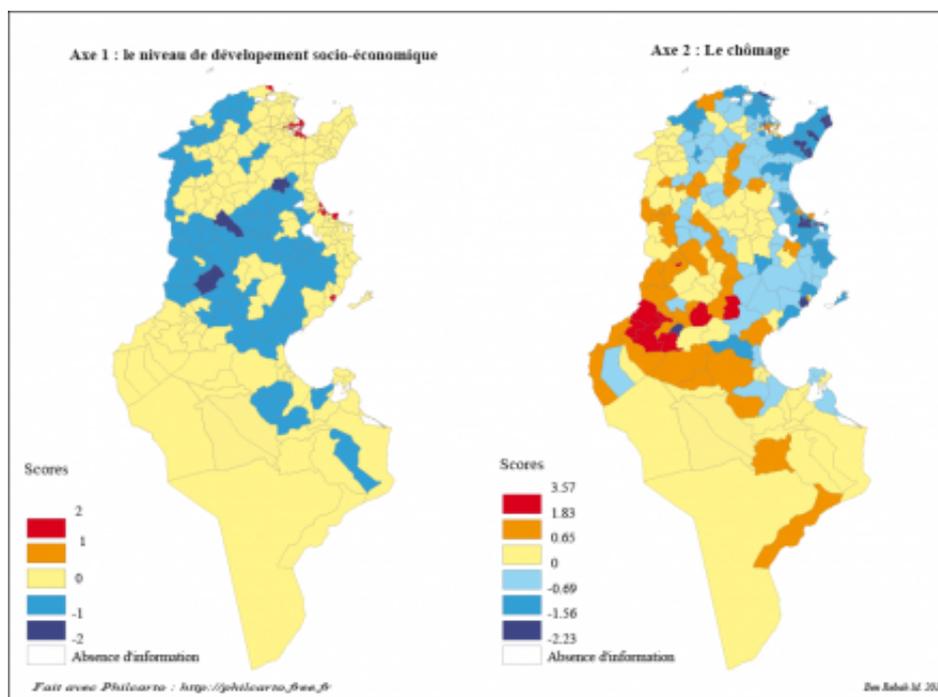
- 23 La seconde composante oppose quant à elle, sur la gauche du graphique, le grand parti islamiste aux principaux partis « modernistes », suggérant qu'à l'intérieur de ces deux types d'espaces (villes côtières ; zones intérieures), ces partis ne réalisaient pas leurs meilleurs scores dans les mêmes délégations. En revanche, les grands partis « modernistes » (*Ettakatol*, *PDM*, *PDP*, *Afek*) montrent une certaine homogénéité géographique à la fois parce que leurs meilleurs scores sont obtenus dans les grandes villes côtières mais aussi, pour une part, dans les mêmes délégations au sein de celles-ci. Cela confirme la forte dispersion des voix du pôle « moderniste » au sein duquel la convergence idéologique se traduit par une forte concurrence pour capter une base électorale sociogéographique commune.

Les fondements socio-économiques de la géographie du vote

- 24 Pour appréhender les bases socio-géographiques des différents partis, nous avons effectué une série d'analyses statistiques en nous limitant à la participation et aux sept principaux partis de l'assemblée nationale constituante (tableau1).
- 25 La première étape consiste à synthétiser l'espace socio-économique tunisien sur la base de 68 variables issues du recensement de la population de 2004 publié par l'Institut National Statistique tunisien (INS). Celles-ci incluent diverses thématiques comme les structures par âge, les taux d'activité et de chômage, les niveaux d'éducation, l'urbanisation, les spécialisations sectorielles de l'emploi, le niveau des infrastructures et les écarts hommes/femmes dans l'accès à la scolarisation et au marché du travail. Dans la mesure où ces différentes dimensions sont fortement corrélées les unes aux autres, nous avons effectué une analyse en composantes principales (ACP) sur ces variables, permettant de résumer fortement l'information (annexe 2). A elle seule, la première composante reprend 40% de l'information initiale et les 6 premières composantes, près des trois quarts.
- 26 La première composante peut aisément être interprétée comme indicative du niveau de développement socio-économique des délégations (figure 5) : les zones côtières se distinguent par des scores indicatifs de taux d'activité élevés, d'économies très

tertiairisées, de haut niveau d'éducation, d'infrastructures de qualité et d'écartés limités entre hommes et femmes alors que les zones intérieures, en particulier le centre-ouest, présentent les caractéristiques inverses. La seconde composante recouvre en particulier la question du chômage qui est donc transversale à l'indice de développement socio-économique des délégations. La troisième composante reprend, entre autres, les écarts hommes/femmes en termes de taux d'activité qui se traduisent géographiquement par une division entre le nord et le sud du pays.

Figure 5. Les deux premières composantes de l'analyse en composantes principales sur les variables socio-économiques.



27 Dans le croisement des données électorales et socio-économiques, nous présentons d'abord de simples corrélations pour mettre en évidence la relation entre l'indice de développement socio-économique (c'est-à-dire la première composante de l'ACP) et les comportements électoraux au niveau des délégations (Tableau 2). La plupart des principaux partis présente une corrélation significative et positive avec l'indice de développement socio-économique, ce qui signifie qu'ils réalisent en moyenne de meilleurs scores dans les zones urbaines côtières que dans les zones rurales intérieures. Cette corrélation positive se retrouve pour *Ennahda*, confirmant son caractère urbain, mais à un degré moindre, ce qui est indicatif à la fois d'une meilleure présence dans les zones intérieures mais aussi comme nous le verrons ci-dessous, de scores électoraux plus élevés dans les quartiers populaires ou socialement mixtes que dans les quartiers aisés des grandes villes.

Tableau 3. Corrélation entre l'indice de développement socio-économique et les scores des principaux partis au niveau des délégations.

Partis	Corrélation simple (R de Pearson)
Ennahda	.271(**)
CPR	.535(**)
Ettakatol	.444(**)
Al Aridha	-.591(**)
PDP	.157(*)
Almudabara	.210(**)
PDM	.451(**)
Afek	.313(**)
POCT	-0.104

** Corrélation significative à 1%

* Corrélation significative à 5%

28 Pour pousser l'analyse un peu plus loin, nous proposons des régressions multiples qui permettent en particulier d'évaluer l'impact du niveau de développement socio-économique sur le vote, toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire en considérant simultanément toutes les dimensions socio-économiques pertinentes de l'espace tunisien. Plutôt que de faire entrer directement les composantes de l'ACP dans la régression, nous avons opté pour introduire la première composante (l'indice de développement socio-économique) ainsi qu'une série de variables peu corrélées avec cet indice socio-économique¹⁹ : la part des personnes âgées, la part de l'industrie manufacturière et la part de l'administration dans l'emploi, le taux de chômage, la balance migratoire et les écarts hommes/femmes dans l'accès à l'emploi et aux études supérieures. Cette méthode donne des modèles un peu moins performants – en termes de variance expliquée (R^2) – que si les composantes de l'ACP avaient directement été introduites mais permet une meilleure interprétation des résultats. Il faut néanmoins rester prudent dans la mesure où les relations mises en évidence peuvent tout aussi bien traduire l'impact d'autres variables qui n'ont pas pu être introduites dans la régression.

29 Le tableau 3 synthétise les résultats de ces analyses dont les tableaux plus complets peuvent être consultés dans l'annexe 3. Ces analyses confirment l'importance du niveau de développement socio-économique dans l'explication de la géographie électorale des principaux partis tunisiens. Elles montrent de surcroît quelques autres traits saillants de la géographie électorale de la Tunisie :

- une corrélation négative avec la féminisation de l'emploi pour *Ennahdha*, sans doute indicative d'une présence plus forte dans les zones plus conservatrices, en particulier le sud tunisien ;
- la féminisation de l'emploi a en revanche un impact positif sur le vote *Ettakatol*, *Al Aridha*, *Al Mudabara* et *PDM* ;
- le poids de l'industrie est aussi un facteur discriminant du vote corrélé positivement à la participation électorale, au vote *Ennahdha*, et négativement au vote *Al Aridha*, *Ettakatol*, *PDP* et *PDM*. La corrélation négative avec les trois partis « modernistes » semble indicative d'une difficulté à pénétrer les zones

côtières développées au-delà des délégations aisées des grandes villes, même si ces partis réalisent des scores parfois moins faibles dans certaines zones intérieures du nord-ouest.

- 30 Les modèles de régression proposés parviennent à expliquer selon les partis entre 12% (*PDM*) et 61% (*Ettakatol*) de la variance géographique du vote à l'échelle des délégations. Ces modèles rendent donc relativement bien compte dans certains cas de la géographie électorale issue des élections de l'ANC. Il n'en reste pas moins qu'une part non négligeable de la géographie du vote n'est pas le simple reflet des caractéristiques socio-économiques des délégations. Cette part non expliquée du vote peut être interprétée comme la « dimension territoriale » du vote.

Tableau 4. Synthèse des régressions multiples des résultats électoraux par les indicateurs socio-économiques, à l'échelle des délégations

	Lien avec l'indice de développement	Corrélation positive avec	Corrélation négative avec	Force du modèle (R ²)
Participation	++	Industrie, Immigration	Féminisation de l'emploi	35%
Ennahda	+	Industrie, Présence de jeunes actifs	Féminisation de l'emploi	28%
CPR	++		Féminisation de l'emploi	34%
Ettakatol	++	Vieillesse, Chômage, féminisation de l'emploi	Industrie	61%
Al Aridha	--	Féminisation de l'emploi	Industrie	41%
PDP	++	Vieillesse	Industrie	12%
Al Mudabara	-	Industrie, Féminisation de l'emploi	Vieillesse	27%
PDM	++	Vieillesse, Féminisation de l'emploi	Industrie	42%

+ à ++ corrélation positive significative ou élevée avec l'indice de développement socio-économique ;

- à -- corrélation négative significative ou élevée avec l'indice socio-économique de développement

- 31 La question est de comprendre ce que recouvre cette dimension territoriale. D'une part, les analyses de la section précédente ont permis de pointer une forte opposition entre les métropoles côtières – et plus généralement les zones littorales orientales – et l'intérieur, en particulier le centre-ouest. Dans le centre-ouest, on peut faire l'hypothèse d'un vote « anti-élite » qui se marque à la fois par de faibles participations électorales et l'importance du vote *Al Aridha*, parti perçu comme proche des gens et en rupture avec les « élites côtières », quelles que soient leurs orientations idéologiques. Les inégalités territoriales entre la côte et l'intérieur se traduisent donc ici par un vote périphérique en opposition au(x) centre(s) dominant(s) du point de vue économique et politique.
- 32 D'autre part, à une échelle plus locale, il faut s'interroger sur les formes d'encadrement social susceptibles de canaliser des comportements électoraux plus ou moins collectifs. Certes, dans une campagne où la question du rôle politique du religieux a joué un rôle prépondérant, il est certain que le poids de la religion dans les pratiques quotidiennes a pu déterminer les choix électoraux. Mais cette dimension religieuse peut être appréhendée dans le cadre plus large des pratiques du quotidien et

en particulier des réseaux d'encadrement social territorialisé qui dépasse le seul cadre religieux pour inclure le poids des syndicats, des partis politiques – y compris les réseaux du Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD) de l'ancien parti dirigeant –, des réseaux tribaux (Hachemaoui, 2012; Daoud, 2011) ou des associations dans l'encadrement des populations au niveau local (David, Van Hamme, 2011). Dans cette perspective, il s'agit aussi d'appréhender la dimension collective du vote au niveau des quartiers, des villages et d'autres niveaux qui représentent des niveaux géographiques pertinents d'identification collective.

33 Finalement, nous avons voulu tester la stabilité géographique des corrélations mises en évidence à l'échelle de l'ensemble de la Tunisie. Dans cet objectif, nous avons répété les analyses de régression sur deux régions de l'espace tunisien, le (très) Grand Tunis et le centre-ouest²⁰. Il s'agit de vérifier si les relations entre variables socio-économiques et résultats électoraux mises en évidence à l'échelle de l'ensemble de la Tunisie se vérifient au sein de deux régions très différentes de la Tunisie²¹. En s'intéressant au Grand Tunis, on cherche à comprendre quelles corrélations se dégagent dans le plus grand espace urbain du pays, au sein duquel la principale opposition géographique observée au niveau national – celle entre zones côtières développées et zones rurales intérieures – n'est évidemment plus opérante. En s'intéressant au centre-ouest, on s'intéresse en revanche aux relations entre vote et variables socio-économiques qui peuvent émerger au sein même des zones rurales parmi les moins développées du pays et de leurs centres urbains de second ordre (comme Sidi-Bouزيد ou Kairouan).

34 Les principales conclusions qui peuvent être tirées de ces analyses sont les suivantes :

■ Au sein du centre-ouest, les résultats des partis ne sont pas déterminés par les différences socio-économiques : les modèles y expliquent au mieux 22% de la géographie des votes (dans le cas du CPR dont les scores sont ici très faibles). Un tel résultat souligne la plus grande homogénéité socio-économique de cette zone pauvre et largement rurale mais aussi l'importance des logiques territoriales du vote irréductibles à ces différences socio-économiques. A titre d'exemple, le modèle n'explique que 11% de la variance du vote *Ennahdha* et aucune variable indépendante ne présente une corrélation significative avec ce vote. De la même façon, malgré un modèle un peu plus puissant permettant d'expliquer 21% de la géographie du vote sur les 35 délégations du centre-ouest, aucune variable n'est significativement corrélée au vote *Al Aridha*, suggérant un vote régional irréductible aux différenciations socio-territoriales plus fines de la région;

■ En revanche dans le Grand Tunis, les modèles expliquent jusqu'à 86% des écarts de vote entre délégations (47), dans le cas d'*Ettakatol*. Certains éléments importants ressortent de ces analyses :

- *Ennahdha* est en moyenne mieux implanté dans les quartiers jeunes, avec des taux de chômage élevés et industriels. La corrélation avec l'indice de développement économique s'inverse – quoique de façon non significative – par rapport aux analyses réalisées sur l'ensemble de la Tunisie, ce qui indique qu'au sein des aires urbaines, *Ennahdha* ne réalise pas – loin s'en faut – ses meilleurs scores dans les quartiers aisés, même si l'inverse n'est pas nécessairement vrai;
- Le CPR, *Ettakatol* et PDM sont implantés dans les quartiers aisés mais ce lien est de loin le plus fort dans le cas d'*Ettakatol* pour lequel le modèle permet d'expliquer 86% des écarts de votes au sein du Grand Tunis;
- *Al Aridha* réalise ses meilleurs scores, même si ceux-ci restent modestes, dans les quartiers pauvres et périphériques de la ville.

Conclusion

35 La géographie électorale de la Tunisie s'est structurée autour de deux dimensions principales, qui reflètent partiellement des oppositions politiques structurantes en devenir de l'espace politique tunisien.

36 La première opposition est celle entre les grands partis dominants la scène nationale qui réalisent leurs meilleurs scores dans les zones urbaines et développées et le reste du spectre politique et en particulier *Al Aridha*, implantée dans zones les moins développées du pays. Ainsi, émerge une forte opposition centre/périphérie dans les votes : les zones métropolitaines votent pour les grands partis dominants, pour la plupart déjà présents sur la scène politique depuis l'ère Ben Ali, alors que les zones périphériques et peu développées ont participé nettement moins au scrutin, et réfutent tant les partis « modernistes » que le grand parti islamiste, du moins en termes relatifs (puisque *Ennahdha* gagne presque partout dans le pays à l'exception justement de Sidi Bouzid, où il se classe deuxième).

37 La seconde opposition territoriale se situe entre les partis « modernistes » et le grand parti religieux. Les analyses à l'échelle plus fine indiquent clairement que ces partis n'investissent pas les mêmes zones des villes : alors que les partis « modernistes » obtiennent en termes relatifs leurs meilleurs scores dans les délégations aisées, *Ennahdha* est implanté dans des quartiers plus populaires quoique pas nécessairement dans les quartiers les plus périphériques et les plus pauvres, où il rencontre la concurrence d'*Al Aridha*. Sans tomber dans l'erreur écologique, cette seconde opposition semble recouvrir une opposition sociale profonde entre classes dominantes et classes populaires, tant urbaines que rurales. De même, dans les zones intérieures, les partis s'implantent dans des régions différentes en termes relatifs : les partis « modernistes » obtiennent leurs meilleurs scores relatifs dans le nord, mais semblent presque inexistantes dans le sud où *Ennahdha* apparaît presque hégémonique.

38 Cette première analyse territoriale du scrutin du 13 octobre a permis d'identifier les bases socio-géographiques des partis. Afin d'éviter l'erreur écologique, qui consiste à attribuer aux individus des relations établies à un niveau agrégé (Bussi, 1998), les analyses territoriales agrégées doivent être complétées par une approche sociologique de terrain, fondée sur des enquêtes et entretiens individuels. Elles permettront d'établir le profil sociologique des électeurs des différents partis et de cerner les processus qui influencent les comportements électoraux dans divers territoires (quartiers urbains, localités rurales). La compréhension de ces processus exige de réinsérer l'analyse des comportements électoraux dans un cadre plus global qui prenne notamment en compte les systèmes de pouvoirs locaux, les réseaux sociaux, familiaux, etc. A titre d'exemple, si l'analyse statistique territoriale souligne une implantation d'*Ennahdha* dans les zones populaires des grandes villes côtières, les enquêtes devront préciser la base sociale du parti mais aussi les modes d'implantation et types de réseaux sur lesquels s'appuie le parti islamiste, qui sont à l'origine de ces succès localisés (Lebras, 2002 ; David, Van Hamme, 2011).

39 Des enquêtes par entretiens individuels et collectifs permettront également de prendre en compte la dimension collective du vote et sa spécificité territoriale. Des phénomènes d'homogénéisation du vote ont pu être identifiés à l'échelle locale. Il est donc essentiel de cerner les processus sociaux (localisés) qui contribuent à la production d'un vote « conforme » dans un espace donné (Braconnier, 2010). En croisant les données sociologiques individuelles et agrégées, il devient alors possible d'évaluer la dimension « territoriale » du vote et d'en proposer les pistes explicatives. En d'autres termes, il s'agira d'identifier ce qui dans la géographie du vote n'est pas

réductible aux grandes caractéristiques sociales, démographiques et économiques de ces territoires.

Bibliographie

Des DOI (Digital Object Identifier) sont automatiquement ajoutés aux références par Bilbo, l'outil d'annotation bibliographique d'OpenEdition.

Les utilisateurs des institutions abonnées à l'un des programmes freemium d'OpenEdition peuvent télécharger les références bibliographiques pour lesquelles Bilbo a trouvé un DOI.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : access@openedition.org.

BELHEDI A., 1992a, *Société, espace et développement en Tunisie*, Tunis, publication Université de Tunis. 262p.

BELHEDI A., 1992b, *L'organisation de l'espace en Tunisie*, Tunis, publication Université de Tunis. 267p.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : access@openedition.org.

BELHEDI A., 2005, « La dynamique économique régionale en Tunisie. Analyse structurelle résiduelle. », *Cybergeo*, n° 310, pp.1-17. URL : <http://cybergeo.revues.org/3376>.

DOI : 10.4000/cybergeo.3376

BRACONNIER C. (2010), *Une autre sociologie du vote. Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives*, Paris

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : access@openedition.org.

BRAUN C., 2006, « A quoi servent les partis tunisiens ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 111-112 mars 2006, mis en ligne le 08 décembre 2011. URL : <http://remmm.revues.org/2862>.

DOI : 10.4000/remmm.2862

BUSSI M. (1998), *Eléments de géographie électorale à travers l'exemple de la France de l'ouest*, Rouen, Publication de l'Université de Rouen.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : access@openedition.org.

DAOUD A., 2011, « La révolution tunisienne de janvier 2011: une lecture par les déséquilibres du territoire », *Echogéo*, sur le vif 2011, mis en ligne le 23 septembre 2011. URL: <http://echogeo.revues.org/12612>.

DOI : 10.4000/echogeo.12612

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : access@openedition.org.

DAVID Q., VAN HAMME G., 2011, "Pillars and electoral behavior in Belgium: the neighborhood effect revisited", *Political geography*, 30 (5), 250-262.

DOI : 10.1016/j.polgeo.2011.04.009

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : access@openedition.org.

DLALA H., 1999, « Nouvelle littoralité en Tunisie, mondialisation et aménagement du territoire », *Espace Géographique* n° 1, pp. 48-59.

DOI : 10.3406/spgeo.1999.1219

FRANKLIN M., MACKIE T., VALEN H. (sous la dir. de), 1992a, *Electoral change: response to evolving social and attitudinal structure in western countries*, Cambridge, Cambridge University Press.

FRANKLIN M., 1992, The decline of cleavage politics, in Franklin M., Mackie T., Valen H., *Electoral change: response to evolving social and attitudinal structure in western countries*, Cambridge, Cambridge University press, pp383-405

GAN A., 2011a, Les inégalités socio-territoriales aux origines de la révolution tunisienne : Défis du développement, enjeux pour la recherche, Lettre de L'IRMC, Bulletin trimestriel n° 6 avril-août 2011 19-20

GAN A., 2011b, Agriculteurs et paysans, nouveaux acteurs de la société civile et de la transition démocratique en Tunisie, Observatoire Tunisien de la Transition Démocratique, à paraître aux éditions Diwan, Tunis, 32p.

GHORBAL S., 2012, Orphelins de Bourguiba et héritiers du Prophète, Tunis, Cérés éditions.

HACHEMAOUI M., 2012, « Y a-t-il des tribus dans l'urne ? Sociologie d'une énigme électorale », *Cahier d'études africaines*, 205, pp. 103-163.

IGNAZI P., 1999, Les partis d'extrême droite : les fruits inachevés de la société postindustrielle, in Perrineau P., *Les croisés de la société fermée*, Paris, Cevipof.

INGLEHART R., 1993, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica.

INTERNATIONAL GRISIS GROUP, 2011, Soulèvements populaires en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (IV): La voie tunisienne Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord de Crisis Group N°106, 28 avril 2011

LE BRAS, H., 2002, *Une autre France : vote, réseaux de relations et classes sociales*, Paris, L'Harmattan.

LIPSET S.M., ROKKAN S., 1967, *Party systems and voter alignments: cross-national perspectives*, New York, Free Press.

LOPEZ GARCIA, B., 2008, Constitutionnalisme et participation politique dans les états du Maghreb : Une approche historique. *Revista de Estudios Internacionales Mediterráneos - REIM - N° 6* pp. 5-51.

MATRI A., Analyse du paysage politique Tunisien à la veille de la constituante 2011, Tunivote. <http://www.facebook.com/notes/tunivote-page-officielle/analyse-du-paysage-politique-tunisien-a-la-veille-de-la-constituante-2011/>, consulté en avril 2012

SEILER D.L., 2010, « Les tendances de droite au sein de la classe ouvrière. Réflexions sur les thèses de Seymour Martin Lipset », in De Waele & Vieira (eds.), *Une droitisation de la classe ouvrière en Europe ?*

VERDEIL E., 2012, La participation aux élections tunisiennes: un regard géographique, Rumor, 2 janvier 2012, <http://rumor.hypotheses.org/2277>, consulté en avril 2012

<http://rumor.hypotheses.org/2120>, consulté en avril 2012

http://www.partistunisie.com/ar/Tous_les_partis.html, consulté en avril 2012

<http://www.ajidoo.com/actualites/comparateur-de-programmes-politiques-2>, consulté en avril 2012

<http://dataviz.fhimt.com/cartographie-des-partis-politiques-tunisiens/357>, consulté en avril 2012

http://www.isie.tn/Fr/accueil_46_3, consulté en avril 2012

Annexe

Annexe 1. Les résultats de l'analyse en composantes principales (ACP) sur les résultats électoraux des 27 partis représentés à l'assemblée constituante, à l'échelle des délégations

La variance reprise par les composantes de l'ACP

Composant e	Valeur propre	Part de la Variance (%)	Part cumulée de la variance (%)
1	3.21	11.90	11.90
2	2.36	8.74	20.64
3	1.88	6.97	27.61
4	1.73	6.42	34.03
5	1.45	5.38	39.41
6	1.36	5.05	44.46
7	1.31	4.84	49.30
8	1.25	4.61	53.91
9	1.14	4.22	58.13
10	1.08	3.99	62.12
11	1.02	3.77	65.89
12	1.00	3.70	69.59
13	0.91	3.38	72.97
14	0.88	3.26	76.23
15	0.82	3.03	79.25
16	0.76	2.82	82.07
17	0.76	2.81	84.88
18	0.70	2.59	87.47
19	0.61	2.27	89.74
20	0.59	2.20	91.94
21	0.50	1.84	93.78
22	0.48	1.80	95.58
23	0.37	1.39	96.96
24	0.34	1.24	98.21
25	0.22	0.82	99.03
26	0.20	0.75	99.78
27	0.06	0.22	100.00

Annexe 2. Les résultats de l'analyse en composantes principales sur 68 variables socio-

	Coefficient Beta	Erreur standardisée	Coefficient standardisé	Significativité
(Constant)	51.581	3.916		0.000
Indice de développement socio-économique	3.955	1.015	0.378	0.000
Structure_ages	-0.659	0.564	-0.067	0.243
Ind. Manufacturière	0.175	0.068	0.201	0.011
Administration	0.042	0.106	0.032	0.694
taux de chômage	-0.102	0.068	-0.098	0.132
Féminisation de l'emploi	-0.146	0.097	-0.107	0.131
Ecart homme/femme études supérieures	-0.261	1.987	-0.007	0.896
taux migratoire	0.157	0.044	0.191	0.000
R ²	0.340			
N	272.000			

Modèle de régression sur la participation

	Ennahda		QR		Liberal		N Anissa		FDP		PCM	
	Coefficient standardisé	Significativité										
Indice de développement socio-économique	0.340	0.001	0.321	0.000	0.378	0.000	-0.489	0.000	0.273	0.018	0.588	0.000
Structure_ages	-0.124	0.561	-0.281	0.007	0.332	0.000	-0.261	0.362	0.184	0.503	0.38	0.80
Ind. Manufacturière	0.302	0.000	-0.120	0.118	-0.261	0.000	-0.344	0.001	-0.231	0.211	-0.40	0.00
Administration	0.038	0.859	-0.082	0.524	-0.122	0.051	-0.060	0.483	-0.293	0.321	-0.11	0.15
taux de chômage	-0.044	0.619	-0.064	0.389	0.121	0.043	-0.114	0.064	0.294	0.209	-0.28	0.39
Féminisation de l'emploi	-0.070	0.300	-0.219	0.002	0.124	0.022	0.136	0.042	0.116	0.156	0.22	0.08
Ecart homme/femme études supérieures	0.029	0.624	-0.082	0.268	0.110	0.018	0.081	0.131	-0.180	0.018	0.18	0.01
taux migratoire	-0.012	0.889	0.061	0.284	-0.012	0.778	0.001	0.064	0.360	0.292	0.08	0.25
R ²	0.260		0.340		0.410		0.410		0.120		0.41	

Description des variables

- Structure_ages : indice synthétique de vieillissement de la population
- Ind. Manufacturière : part de l'industrie manufacturière dans l'emploi
- Administration : part de l'administration dans l'emploi
- Taux de chômage : proportion de chômeurs parmi les actifs entre 18 et 59 ans
- Féminisation de l'emploi : part des emplois occupés par des femmes
- Ecart homme/femme études supérieures : ratio entre (proportion d'hommes dans les études supérieures parmi les 18-24 ans – celles des femmes) et la proportion moyenne (hommes et femmes)
- Taux migratoires : balance migratoire par habitant

Notes

1 En février 2011, des jeunes venus du centre pays (Sidi Bouzid, Kasserine, Thala), occupent la place de la Kasbah, siège du gouvernement et symbole du pouvoir. Soutenus par les comités locaux et régionaux du Conseil national pour la protection de la révolution, ils veulent faire entendre la voix des régions déshéritées et s'associent aux revendications plus générales présentées par des acteurs politiques et syndicaux demandant la démission du chef du gouvernement transitoire (Ghannouchi, un ancien ministre de Ben Ali) et l'élection d'une assemblée constituante.

2 L'article 33 de la loi électorale de 2011 dispose que deux sièges supplémentaires sont attribués aux gouvernorats dont le nombre d'habitants est inférieur à 270.000 habitants. Les gouvernorats concernés sont situés dans l'Ouest et le Sud du pays. Il s'agit de Zaghouan, le Kef, Siliana, Tataouine, Tozeur, Kebili.<http://www.cnudst.rnrt.tn/jortsr/2011/2011f/jo0332011.pdf>

3 Le mouvement Ettajdid est l'héritier du Parti communiste Tunisien

4 Parti Démocrate Progressiste

5 Forum démocratique pour le travail et les libertés (Ettakatol)

6 Le Parti social-libéral

7 Congrès pour la République

8 Parti Ouvrier Communiste Tunisien

9 La modernité dont se revendique le modèle bourguibien n'exclut pas la religion, celle-ci étant considérée, au même titre que l'arabité, comme constitutive de l'identité tunisienne. Ainsi l'article 1 de la constitution de 1959 dispose : « La Tunisie est un Etat libre, indépendant et souverain ; sa religion est l'islam, sa langue l'arabe, et son régime la République. Comme le souligne Ghorbal (2012) le modèle de l'Etat tunisien, un « Etat séculier à ancrage confessionnel » se distingue à la fois du modèle turc, d'inspiration laïque, et du modèle de l'Etat islamique, où la source du droit est la religion. La spécificité du modèle séculier et moderniste tunisien est qu'il cherche à concilier respect des droits humains fondamentaux et sentiments religieux et identitaires de la population. Outre la question du rapport de l'Etat à la religion, en particulier celle de la source du droit (la loi divine ou le peuple souverain), ce qui différencie « modernistes » et « conservateurs ou traditionalistes », c'est aussi la question du modèle culturel et social de référence (le monde arabo-musulman versus l'occident).

10 Le brouillage des lignes de partage, leur manque de lisibilité par une majorité de Tunisiens peu politisés, a pu contribuer à assimiler le clivage modernes/conservateurs à une ligne de fracture entre des élites « occidentalisées » et les classes populaires attachées aux valeurs morales traditionnelles.

11 Pôle Démocratique Moderniste qui regroupe plusieurs partis de la gauche tunisienne dont Ettajdid, le Parti Socialiste de Gauche, le Parti Républicain etc.

12 Parti Ouvrier Communiste Tunisien

13 Union des Patriotes Démocrates

14 Parti Socialiste de Gauche

15 La Troïka est le gouvernement issu des élections du 23 octobre, regroupant les partis Ennahdha, Ettakatol et CPR.

16 Cette liste de partis concerne ceux qui ont eu plus de 2% des voix et plus de 5 sièges.

17 <http://www.isie.tn/Ar/rsfinal.php>

18 Cette distinction s'explique par la procédure d'inscription sur les listes électorales : Un électeur est inscrit volontairement s'il procède à son inscription sur les listes électorales auprès d'un centre d'inscription. Un électeur est inscrit automatiquement : celui qui est en âge de voter (18 ans ou plus) et qui détient une carte d'identité nationale. Un électeur potentiel est celui qui est en âge de voter (18 ans ou plus).

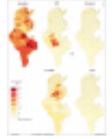
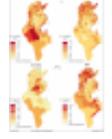
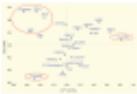
19 Les variables reprises sont bien entendu mises en évidence par l'ACP, par exemple les taux de chômage qui ressortent sur la deuxième composante de l'ACP, comme on peut le voir sur le graphique de l'annexe 2.

20 Le Grand Tunis inclut les gouvernorats de Tunis, Ariana, Ben Arous et Manouba, qui forment un grand ensemble urbain continu et comprend 47 délégations très différenciées socialement ; le centre-ouest inclut les gouvernorats essentiellement ruraux de Kairouan, Sidi-Bouزيد et Kasserine qui comprennent 35 délégations.

21 Les modèles de régression sont basés sur des indices socio-économiques créés spécifiquement sur la zone concernée et n'intègre pas exactement les mêmes variables explicatives de façon à mieux évaluer les facteurs socio-économiques qui rendent compte de la diversité territoriale spécifique à l'intérieur de ces zones.

Table des illustrations

Titre	Tableau 1. Les scores et le nombre de sièges obtenus par les grands partis issus de l'élection à l'assemblée nationale constituante
Crédits	ISIE 2011 ¹⁶ .
URL	http://espacepolitique.revues.org/docannexe/image/2486/img-1.png
Fichier	image/png, 7,2k
Titre	Tableau 2. La participation aux élections de la constituante en Tunisie

	Crédits	ISIE 2011
	URL	http://espacepolitique.revues.org/docannexe/image/2486/img-2.png
	Fichier	image/png, 7,3k
	Titre	Figure 1. Le taux de participation électorale aux élections de l'ANC d'octobre 2011 par délégation
	URL	http://espacepolitique.revues.org/docannexe/image/2486/img-3.png
	Fichier	image/png, 107k
	Titre	Figure 2 : La géographie du vote des 5 premiers partis aux élections de l'ANC, à l'échelle des délégations.
	URL	http://espacepolitique.revues.org/docannexe/image/2486/img-4.png
	Fichier	image/png, 251k
	Titre	Figure 3 : La géographie du vote des 4 partis succédant à Ennahdha aux élections de l'ANC, à l'échelle des délégations
	URL	http://espacepolitique.revues.org/docannexe/image/2486/img-5.png
	Fichier	image/png, 221k
	Titre	Graphique 1. L'espace des deux premières composantes de l'ACP sur les résultats des élections d'octobre 2011 pour l'assemblée nationale constituante, à l'échelle des délégations.
	URL	http://espacepolitique.revues.org/docannexe/image/2486/img-6.png
	Fichier	image/png, 449k
	Titre	Figure 4. Les structures sous-jacentes du vote par délégations
	URL	http://espacepolitique.revues.org/docannexe/image/2486/img-7.png
	Fichier	image/png, 131k
	Titre	Figure 5. Les deux premières composantes de l'analyse en composantes principales sur les variables socio-économiques.
	URL	http://espacepolitique.revues.org/docannexe/image/2486/img-8.png
	Fichier	image/png, 141k
	Titre	Tableau 3. Corrélation entre l'indice de développement socio-économique et les scores des principaux partis au niveau des délégations.
	Légende	** Corrélation significative à 1%
	URL	http://espacepolitique.revues.org/docannexe/image/2486/img-9.png
	Fichier	image/png, 4,8k
	Titre	Tableau 4. Synthèse des régressions multiples des résultats électoraux par les indicateurs socio-économiques, à l'échelle des délégations
	Légende	+ à ++ corrélation positive significative ou élevée avec l'indice de développement socio-économique ;
	URL	http://espacepolitique.revues.org/docannexe/image/2486/img-10.png
	Fichier	image/png, 13k
	URL	http://espacepolitique.revues.org/docannexe/image/2486/img-11.png
	Fichier	image/png, 12k
	URL	http://espacepolitique.revues.org/docannexe/image/2486/img-12.png
	Fichier	image/png, 6,4k
	URL	http://espacepolitique.revues.org/docannexe/image/2486/img-13.png
	Fichier	image/png, 32k
	URL	http://espacepolitique.revues.org/docannexe/image/2486/img-14.png

**Fichier** image/png, 13k**URL** <http://espacepolitique.revues.org/docannexe/image/2486/img-15.png>**Fichier** image/png, 8,1k

Pour citer cet article

Référence électronique

Alia Gana, Gilles Van Hamme et Maher Ben Rebah, « Géographie électorale et disparités socio-territoriales : les enseignements des élections pour l'assemblée constituante en Tunisie », *L'Espace Politique* [En ligne], 18 | 2012-3, mis en ligne le 22 novembre 2012, consulté le 28 avril 2015. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2486> ; DOI : 10.4000/espacepolitique.2486

Auteurs

Alia Gana

Directrice de recherche au CNRS
Institut de recherche sur le Maghreb Contemporain Tunis (IRMC)
alia_gana@yahoo.fr

Gilles Van Hamme

Chercheur, et post doctorant
Université Libre de Bruxelles et Ladyss-Paris 1
gvhamme@ulb.ac.be

Articles du même auteur

Does associational membership affect extreme right voting and anti-immigrant attitudes? An individual and contextual analysis in Belgium [Texte intégral]

Paru dans *L'Espace Politique*, 23 | 2014-2

Maher Ben Rebah

Chargé de recherche (post-doc)
Université Paris 13
mbrebah@gmail.com

Droits d'auteur

Tous droits réservés